



E-Lettre Défis Climat 2030 – Numéro 6 - juin 2026

Au sommaire de cette 6ème e-lettre de la stratégie régionale de planification écologique :

- **Un nouveau mandat pour accélérer la transition écologique dans les territoires** : retour sur les webinaires d'information des élus
- **Les actualités de la transition écologique en Auvergne-Rhône-Alpes** : diffusion des cahiers sur l'adaptation, lancement du chantier sur l'électrification des usages
- **Agir concrètement d'ici 2030** : des projets inspirants en Auvergne-Rhône-Alpes - retour sur des projets inspirants
- **S'outiller pour réussir !** Accéder aux publications récentes de la transition écologique.

Défis Climat 2030

S'adapter ici et maintenant

Édito : Construire un plan de mandat autour des enjeux de la planification écologique



Intégrer la transition écologique dans vos projets de territoire : pourquoi agir et quels exemples en Auvergne-Rhône-Alpes ?

Webinaire du 5 juin 2026 à destination des élus et collectivités locales



Les élus d'Auvergne-Rhône-Alpes se mobilisent pour la transition écologique

Les 5 et 12 juin derniers, plus de 300 élus locaux et intercommunaux ont répondu présents aux **deux premières sessions du cycle de webinaires régionaux consacrés à la transition écologique**, lancé à l'initiative de la Préfète de région.

Un engouement qui témoigne de l'attente forte des territoires face à **des enjeux désormais très concrets** :

- atténuation du changement climatique,
- préservation de la biodiversité,
- adaptation aux risques naturels,
- sobriété énergétique.

Au fil d'une heure trente d'échanges, les participants ont pu s'appuyer sur des repères régionaux issus de la feuille de route COP AuRA, découvrir les leviers financiers mobilisables, et surtout s'inspirer de cinq témoignages d'élus engagés - de la requalification d'une friche carcérale à Riom à l'économie circulaire portée par Valence Romans Agglomération, en passant par le covoiturage solidaire en Auvergne. **La preuve que la transition écologique se construit aussi, et d'abord, à l'échelle des territoires.**

[Accédez au replay](#)

Le cycle se poursuit le **lundi 29 juin, de 17h à 18h30**, avec un troisième webinaire centré cette fois sur l'offre d'accompagnement en ingénierie de l'État : ADEME, CEREMA, OFB et Agences de l'Eau présenteront leurs dispositifs de soutien technique et financier pour aider concrètement les collectivités à passer à l'action. **Un rendez-vous à ne pas manquer pour tous les élus qui souhaitent transformer leurs ambitions en projets opérationnels.**

[S'inscrire pour participer
au webinaire du 29 juin](#)

Les actualités

... de la transition écologique en Auvergne-Rhône-Alpes

La COP AuRA franchit une nouvelle étape

publication des 12 cahiers départementaux Adaptation



Dans le cadre de la planification écologique régionale, les services de l'État en Auvergne-Rhône-Alpes viennent de publier les **12 cahiers départementaux consacrés au volet Adaptation au changement climatique**. Ces documents constituent l'aboutissement d'une démarche participative conduite tout au long de l'année 2025, mobilisant plus d'une vingtaine de réunions départementales organisées sous l'égide des préfets, en complément d'un webinaire régional ayant réuni près de 500 participants et de six réunions thématiques régionales (santé, économie, habitat, infrastructures, etc.).

Chaque cahier décline, à l'échelle de son département, les vulnérabilités spécifiques au changement climatique identifiées à partir des données de la Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation (TRACC), les priorités d'adaptation retenues collectivement, et les actions concrètes à mettre en œuvre d'ici 2030. Eau, forêt, agriculture, santé, bâti, biodiversité et tourisme constituent les principaux axes abordés, avec des réponses territorialisées tenant compte des caractéristiques propres à chaque département.

Ces cahiers viennent compléter les volets Atténuation et Préservation de la feuille de route régionale COP AuRA publiée en janvier 2025, consolidant ainsi un triptyque cohérent pour piloter la transition écologique à l'échelle régionale. Ils s'inscrivent également dans la mise en œuvre du 3ème Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC3) à l'échelle locale.

**Découvrir les livrables de la COP
Auvergne-Rhône-Alpes**

Électrifier la France

Auvergne-Rhône-Alpes mobilise des territoires pilotes

Publié le 23 avril dernier **le plan national d'électrification** constitue un tournant majeur dans la stratégie de sortie des énergies fossiles. Articulé autour de 22 mesures couvrant les transports, le bâtiment, l'industrie et l'artisanat, il ambitionne de porter la part de l'électricité dans la consommation énergétique finale de 27 % aujourd'hui à 38 % en 2035, dans un

contexte où la dépendance aux importations fossiles coûte encore près de 58 milliards d'euros par an à la France.

Consulter le plan national
d'électrification des usages en ligne

Place à l'action !

Zoom sur des projets inspirants en Auvergne-Rhône-Alpes



Bâtiment

Riom (Puy-de-Dôme) : quand d'anciennes prisons deviennent un levier de sobriété foncière et de transition écologique



Au cœur de Riom, ville médiévale du Puy-de-Dôme, deux friches carcérales majeures - l'ancienne maison d'arrêt (5 000 m²) et l'ancien centre de détention installé dans l'ancien couvent des Cordeliers (11 000 m²) - font l'objet d'**un ambitieux projet de reconversion urbaine**, exemplaire des axes portés par la feuille de route de la planification écologique régionale.

Engagé depuis 2023 à travers un appel à projets remporté par le groupement Demathieu Bard Immobilier, avec les architectes Jean-Michel Wilmotte et Nathalie d'Artigues, **ce chantier incarne une démarche de sobriété foncière assumée** : plutôt que de consommer de nouveaux espaces naturels ou agricoles, la ville choisit de recycler près de 16 000 m² d'emprises déjà artificialisées en plein centre-ville. Les travaux de désamiantage et de démolition partielle des bâtiments non protégés ont débuté en mai 2026, ouvrant la voie à la réhabilitation du patrimoine historique classé.

Le programme prévoit notamment l'accueil, d'ici 2027, de **la nouvelle école Ecomob** de l'Université Clermont Auvergne dans la chapelle des Cordeliers réhabilitée - une formation d'ingénieurs tournée vers la transition écologique et les mobilités durables, qui ancre le projet dans une logique d'économie circulaire appliquée au bâti. Ce chantier bénéficie du soutien de l'État via France Nation Verte, du Ministère de la Transition écologique, de l'ANCT, de la Banque des Territoires, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la communauté d'agglomération Riom Limagne & Volcans.



Un projet qui démontre concrètement comment la reconversion de friches peut conjuguer préservation du patrimoine, densification raisonnée, programmation éducative et engagement climatique - au cœur même des territoires.

Présentation du projet
sur le site de la ville de Riom



Biodiversité et ressources naturelles

Renaissance de la Turdine à Tarare (rhône) : Quand l'écologie redessine notre territoire

A l'occasion de la **réhabilitation d'une friche industrielle sur la ZA de Tarare Ouest**, le SYRIBT a conduit un chantier de restauration de la Turdine : suppression de 4 seuils, recalibrage des berges, revégétalisation.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la reconquête des friches industrielles est un levier majeur de la transition écologique. À l'entrée ouest de Tarare, le projet de restauration de la Turdine vient d'aboutir après neuf mois de travaux, transformant un ancien site de teinture textile en un véritable havre naturel.

Pendant près d'un siècle, la rivière avait été domestiquée et canalisée pour les besoins de l'industrie, laissant derrière elle un terrain dégradé et pollué.



Sous l'impulsion de la Communauté de communes de l'Ouest Rhodanien (COR) et de la ville de Tarare, ce projet de **7 hectares** a relevé des défis environnementaux de taille. Le chantier a notamment nécessité le traitement de **6 000 m³ de terres polluées aux métaux lourds et à l'arsenic**. Pour restaurer la biodiversité, quatre seuils infranchissables pour les poissons ont été supprimés et le lit de la rivière a été élargi pour favoriser la qualité de l'eau et prévenir les inondations.

Au-delà de l'aspect écologique, cette « renaturation » améliore le cadre de vie des habitants. Un nouveau sentier piétonnier a été aménagé en rive gauche, créant un lien direct entre le centre-ville et, à terme, le barrage de Joux. **Ce projet exemplaire démontre qu'il est possible de concilier dépollution industrielle, protection de la faune aquatique et aménagement d'espaces publics de qualité pour redonner une nouvelle vie à nos quartiers.**

Visionner ici :
la restauration de la turdine à Tarare Ouest



Territoire

Quatre nouvelles collectivités de la région labellisées « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » par l'ADEME

Le programme Territoire Engagé Transition Écologique aide les collectivités à structurer et accélérer leur politique de transition écologique. Il propose un accompagnement sur mesure sur la base de référentiels thématiques (Climat-Air-Énergie et Économie circulaire).

Les collectivités bénéficient ainsi d'un état des lieux, d'un plan d'actions, de formations, d'un accompagnement par des conseillers dédiés et d'une labellisation pour valoriser leur progression.

Quatre nouvelles collectivités de la région ont récemment été labellisées :

- Annonay Rhône Agglo (07) : 2 étoiles Climat Air Énergie
- Commune de Montrond-les-Bains (42) : 2 étoiles Climat Air Énergie
- Communauté de communes Arve et Salève (74) : 2 étoiles Climat Air Énergie
- Communauté de communes Pays d'Evian - Vallée d'Abondance (74) : 3 étoiles Économie circulaire

Découvrir le label



Jeune publics

Le vendredi 11 mai 2026, la deuxième édition de la simulation de Conférences des Parties (COP) lycéenne s'est tenue à Lyon en présence de plus de 200 élèves et leurs enseignants.



Le temps d'une journée, les élèves ont endossé le rôle de représentants d'un pays, d'une ONG, d'un groupe d'intérêt ou encore de journalistes. Cette diversité de points de vue a nourri des échanges riches et constructifs, à l'image de la diversité des établissements représentés.

Trois tables de négociation ont rythmé les débats :

- les réservoirs zoonotiques et les résistances microbiennes ;
- les systèmes alimentaires durables ;
- les expositions aux pollutions.

Ces travaux ont été animés par le pays hôte ainsi que par les Jeunes Ambassadeurs pour le Climat, qui ont accompagné les participants tout au long de la journée.

Après des semaines de préparation avec leurs professeurs et encadrants, pendant toute une journée ils ont "représenté" différents pays, des ONG, des lobbies, des journalistes et négocié en tours successifs pour produire un texte commun.

En coulisses du projet, des préparatifs : formations, webinaires, accompagnement par les Jeunes Ambassadeurs pour le Climat et l'**AFD - Agence Française de Développement**. Un travail porté avec beaucoup d'engagement par la mission académique en charge de l'éducation au développement durable, la déléguée académique à la vie lycéenne et collégienne, et les équipes éducatives de chaque établissement.

La journée s'est achevée en présence de Madame la Rectrice, qui a pu mesurer l'investissement des élèves au cours des négociations. Elle a également assisté aux

témoignages des participants et des enseignants accompagnateurs, mettant en lumière la richesse pédagogique de cette expérience.

 **Pour aller plus loin**

site du rectorat
de l'académie de Lyon

S'outiller pour réussir

Guide pratique pour les dirigeants de TPE, PME et ETI industrielles

5 étapes clés pour engager et réussir votre décarbonation et votre électrification.

Dans un contexte marqué par la volatilité des prix de l'énergie, la décarbonation et l'électrification sont des leviers de réduction des risques et une source d'opportunités pour les TPE, PME et ETI industrielles.

Pour une entreprise industrielle, engager une démarche de décarbonation permet de :

- réduire ses coûts énergétiques et son exposition aux chocs économiques ;
- stimuler l'innovation dans ses procédés et ses produits ;
- et fédérer ses équipes autour d'un projet commun.

Pour soutenir les dirigeants de TPE, PME et ETI industrielles dans la décarbonation et l'électrification de leur activité, **la Direction générale des Entreprises a conçu un guide pratique à visée opérationnelle**. Il recense, à travers 5 étapes, des outils méthodologiques, des ressources clés, des bonnes pratiques et un ensemble de dispositifs d'accompagnement pour les entreprises.

Élaboré en concertation avec des dirigeants d'entreprises industrielles, ce guide prend en compte les réalités opérationnelles des entreprises, leurs ressources et leurs contraintes.

Notre objectif : permettre à chaque dirigeant d'identifier facilement les ressources et dispositifs les plus adaptés aux besoins de son activité.

Les 5 étapes clés d'une démarche de décarbonation pour votre entreprise industrielle :

1. Engager une réflexion pour structurer ma démarche.
2. Faire un état des lieux et identifier les actions à réaliser.
3. Financer et réaliser mes projets.
4. Approfondir ma stratégie et me doter d'outils pour la piloter.
5. Valoriser et certifier ma démarche.



Télécharger le guide

Guide pratique pour les dirigeants de TPE, PME et ETI industrielles : 5 étapes clés pour engager et réussir votre décarbonation et votre électrification.

PDF - 1 140,9 KB

[!\[\]\(f248697bb4fd9dac429a04090cbf9ee4_img.jpg\)](#)

Nature en ville et santé

Un nouvel appel à partenariat pour accompagner les collectivités dans l'adaptation au changement climatique.



Dans le cadre de la dynamique portée par la COP Auvergne-Rhône-Alpes et de ses travaux en faveur de territoires plus résilients face au changement climatique, **le Cerema lance un nouvel appel à partenariat à destination des collectivités de plus de 3 500 habitants.**

Intitulé « **Nature en ville et Santé** », cet accompagnement vise à aider les collectivités à mieux intégrer les solutions fondées sur la nature dans leurs projets d'aménagement, en croisant les enjeux d'adaptation climatique, de biodiversité et de santé des habitants.

L'objectif : faire émerger des stratégies locales qui renforcent la qualité du cadre de vie, réduisent les vulnérabilités et apportent des réponses concrètes aux effets du changement climatique.

Grâce à ce partenariat, **les collectivités retenues bénéficieront d'un appui du Cerema pour :**

- Identifier et caractériser les enjeux de leur territoire, notamment auprès des populations les plus vulnérables ;
- Partager un diagnostic croisant environnement, aménagement et santé ;
- Construire une stratégie et faire émerger des pistes d'actions favorables à la santé et à la résilience ;
- Mobiliser les acteurs locaux autour d'une démarche collective.

Au-delà d'un simple accompagnement technique, cette initiative propose un cadre d'échanges et d'expérimentation pour capitaliser les bonnes pratiques et contribuer à diffuser des solutions adaptées aux territoires ruraux et périurbains.

Les collectivités intéressées peuvent candidater jusqu'au 30 octobre 2026.
Le démarrage des accompagnements est prévu au premier trimestre 2027.

Cet appel à partenariat constitue une nouvelle étape pour faire vivre les ambitions de la COP Auvergne-Rhône-Alpes : **transformer les engagements collectifs en actions locales et accompagner les territoires vers un avenir plus durable, plus résilient et plus favorable à la santé.**

**+ d'infos :
Appel à partenariat**



Appel à Manifestation d'Intérêt

L'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour mieux coopérer pour une transition juste dans les territoires

Une approche plus intégrée des enjeux économiques, sociaux et écologiques constitue un levier important pour accélérer la transition écologique. Cette convergence est au cœur de [la notion de transition juste](#). Elle est citée comme l'un des facteurs de réussite de la transition écologique dans le contrat d'objectif et de performance de l'ADEME 2024-2027. Par ailleurs, [le Pacte des solidarités 2023-2027](#) fixe comme l'un des ses axes prioritaires la construction d'une transition écologique et solidaire.

A l'échelle territoriale, la transition juste revêt plusieurs dimensions. Cette approche invite à mieux concilier les enjeux sociaux, économiques et écologiques dans les planifications territoriales et les projets ainsi qu'à coconstruire les actions territoriales de manière plus inclusive. **Elle veille à l'accessibilité des solutions de transition aux ménages les plus vulnérables et à l'accompagnement des transformations économiques et sociales du territoire.** Elle permet de prévenir et de répondre aux sentiments d'injustice que peuvent générer certains projets et de lever des freins à la transition. Elle contribue aux objectifs de transition écologique du territoire avec un maximum de cobénéfices.

Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) vise, par l'identification d'initiatives territoriales, leur mise en réseau et le soutien de projets à :

1. Maximiser les cobénéfices des projets par l'intégration des enjeux écologiques, sociaux et économiques :
 - en associant de nouveaux partenaires
 - en améliorant la connaissance des vulnérabilités socio-environnementales et l'identification de solutions
 - en faisant le lien avec les stratégies territoriales
2. Renforcer l'accessibilité des solutions de transition écologique du quotidien pour les ménages.
3. Contribuer à lever des freins au déploiement des actions territoriales de transition écologique avec une meilleure intégration des enjeux économiques et sociaux.

Il s'agit de favoriser le croisement des politiques publiques, des services et partenaires qui les déploient, d'analyser comment les actions des uns interagissent dans les autres et de favoriser les initiatives globales qui associent les trois dimensions écologiques, sociales et économiques afin que ces intérêts se complètent et par-là se renforcent.



Pour aller plus loin

Accéder au site :
innover pour la transition écologique



Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes - 2026

crédits photo : services et opérateurs de l'État

[Se désinscrire](#)